

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 27 février à 19h

Monsieur le Maire procède à l'appel ; sur 23 élus,

	P	E	A		P	E	A		P	E	A		P	E	A
FROMONT Pascal	X			SERGENT Olivier		X		DHONDT Marie-Paule	X			FRERE Florence	X		
LAURENT Pierre	X			DEREGNAUCOURT Christelle		X		BENDLEWSKI Maryline	X			LIBBRECHT Bernard	X		
DEREGNAUCOURT Dany	X			SIROS Claudie	X			ROUSSEAU Laurent	X			ABRAHAM Grégory			X
CHRISTOPHE Pierre			X	BECART Delphyne	X			ROSE Bertrand			X	DEBARGE Anne		X	
DECARPENTERIE Danièle	X			LECERF Hubert	X			LAURENT Ingrid		X		MONTOIS Daniel	X		
CASTELAIN Aurélié	X			BOUTRY Stéphane			X	GEUNS Marie-Claude	X						

P : présent /E : absent excusé /A : absent

15 présents ; 4 absents excusés ; 4 absents

Procurations : C.Deregnacourt → M.Bendlewski ; O.Sergent → D.Décarpenterie ; I.Laurent → P.Laurent ; A.Debarge → D.Montois

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.

→ DELIBERATIONS

1/ Approbation du compte administratif 2019 :

D.Deregnacourt présente aux membres du conseil l'intégralité du compte administratif 2019 (différence entre les recettes et les dépenses de la commune, que ce soit en session de fonctionnement ou d'investissement). Il doit être conforme au compte de gestion (sorti par le percepteur) ; il a été étudié lors de la dernière réunion finances, datant du 27 février 2020.

Pour rappel, la section de fonctionnement reprend les dépenses courantes de la commune, tout ce qui est fait au jour le jour.

Quant à la session d'investissement, elle reprend ce qui est investi pour le patrimoine de la commune (long terme).

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2018	Part affectée à l'investissement : exercice 2019	TITRES 2019	MANDATS 2019	RESULTAT de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Fonctionnement	539 991,96	389 991,96	2 188 044,24	1 804 081,32	383 962,92	405 962,70
Investissement	-176 092,27		922 819,94	340 764,97	582 054,97	533 962,92
TOTAL	363 899,69	389 991,96	3 110 864,18	2 144 846,29	966 017,89	939 925,62

Présentation du compte administratif

D.Deregnacourt se charge de développer et d'apporter les précisions nécessaires concernant le compte administratif en prenant appui sur les documents suivants :

-Etat préparatoire du budget/détail par imputation/section fonctionnement

-Etat préparatoire du budget/détail par imputation/section investissement

❖ Conclusion Section de fonctionnement/dépenses : augmentation de 6 % correspondant aux travaux de voirie ; D.Deregnacourt précise que ce sont des dépenses voulues et non subies

❖ Conclusion Section de fonctionnement/recettes : augmentation de 98 000€ qui vient compenser l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

❖ Conclusion Section d'investissement/recettes :

M. Le Maire ayant quitté la séance, la Présidence est assurée le membre le plus âgé du conseil ; c'est donc Monsieur Daniel MONTOIS, Conseiller Municipal, qui assure cette fonction, pour l'approbation du compte administratif de l'exercice 2019.

Vote 01 /2020 : 14 pour, 4 abstentions (B.Librecht ,D.Montois,F.Frère,A .Debarge)

2/ Approbation du compte de gestion par le receveur :

Vote 02/2020 : 14 pour, 4 abstentions (B.Librecht ,D.Montois,F.Frère,A .Debarge)

3/ Affectation des résultats 2019 au Budget Primitif 2020.

D.Deregnaucourt demande aux membres du Conseil Municipal, qui, après avoir pris connaissance du Compte Administratif du Maire et de Gestion du Trésorier d'Orchies, de bien vouloir prendre une décision d'affectation du résultat de l'exercice 2019 au B.P. 2020

Vu le compte administratif du Maire et de Gestion du Trésorier pour l'année 2019.

- Vu le résultat de clôture 2019 de la Section de Fonctionnement :	533 962,92 €
- Vu le résultat de clôture 2019 de la Section d'Investissement :	405 962,70 €
- Vu l'état des restes à réaliser en Dépenses d'Investissement :	216 708,21 €
- Vu l'état des restes à réaliser en Recettes d'Investissement :	/

Décide d'affecter :

=> à l'article 001 de la section d'investissement, la somme de : 405 962,70€

=> à l'article 1068 de la section d'investissement, la somme de : 383 962,92€

=> à l'article 002 de la section de fonctionnement, la somme de : 150 000,00€

Vote 03/2020 : 14 pour, 4 abstentions (B.Librecht ,D.Montois,F.Frère,A .Debarge)

4/ Demande de subvention au titre de :

- la répartition des amendes de police de l'année 2019
- l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération

M. Le Maire fait part à l'Assemblée de la possibilité d'utiliser les recettes provenant des amendes de police de l'année 2019 relatives à la circulation routière, selon une répartition du Conseil Départemental.

Il est proposé de présenter un dossier relatif :

- à la mise en place d'un ensemble d'éclairage au parking du cimetière. coût estimé à : 1 104,00 € HT – 1 324,80 € TTC

Dans le cadre de l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération,

Il est proposé de présenter un dossier relatif à :

- la création de 2 chicanes Rue du Bru ; coût estimé à : 20 807 € HT – 24 968,40 € TTC
- l'installation d'éclairage aux passages piétons Route Nationale ;coût estimé à : 24 942,38 € HT – 29 930,86 € TTC
- l'installation de radars de vitesse sur carrefour à feux : Route Nationale/Rue de Fâches et Route Nationale/Rue Hallouchery ; coût estimé à : 6 736,68 € HT – 8 084,02 € TTC

Cela donnerait au total 64 300 euros de dépenses.

Vote 04/2020 : Tous pour soit 19

5/ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2020

Préalablement au vote du budget primitif 2020, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2019.

A fin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2020, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de quart des crédits inscrits au budget 2019.

A savoir :

- Chapitre 20 : 10 746,97
- Chapitre 21 : 155 590,03
- Chapitre 23 : 233 536,88

Vote 05/2020 : Tous pour soit 19

→TOUR DES COMMISSIONS/QUESTIONS/DIVERS

❖ Subventions reçues pour la couverture du terrain de tennis : 300 000€ du département, 150 000€ de la région et 80 000 € de la FFT. (Estimation de 900 000 euros au total pour les travaux)

❖ MP Dhondt : ramassage de ferraille 16 tonnes 734 pour un montant de 2 198,016 euros.

2 containers vendus pour un total de 1 500 euros.

Remerciements aux bénévoles pour le ramassage de ferraille, notamment Albert Desprets

❖ L.Rousseau : Affaires agricoles : un plan des fossés a été réalisé. Une classe de BTS de l'institut de Genech est venue pour proposer des projets d'aménagement de la zone humide.

❖ H.Lecerf : Concernant la boucle de promenade que la commune cherche à réaliser, un pré-bornage a été effectué par un géomètre. Ce pré-bornage ayant été contesté par un propriétaire, une nouvelle réunion est prévue sur place le mardi 03 mars.

❖ C.Siros : bonne entente avec le service technique pour le fleurissement du village

❖ P.Laurent : remerciement aux élus pour leur investissement durant les 6 ans du mandat

❖ D.Décarpenterie : rappel des festivités : Noël des enfants (cinéma+ goûter offert aux enfants)

❖ D.Montois : Surpris de voir de nouvelles constructions rue des Bois suite à la consultation du PLU ; les élus délégués répondent qu'il s'agit du comblement de dents creuses. Concernant le lotissement de la rue de L'Houssoye, D.Montois demande pourquoi 1 seule sortie alors que 2 étaient prévues ? L.Rousseau et H.Lecerf répondent que le projet initial prévoyait

bien 2 sorties mais que les conseillers ont décidé finalement de n'en faire qu'une pour des raisons de sécurité.

D.Montois demande également des informations concernant les procès en cours. Concernant les fossés, M. Le Maire répond que le premier avait été gagné et le second perdu. Cependant, ce n'est pas terminé car M.Le Maire dit être responsable de la sécurité sur les voies communales et que l'écoulement des eaux de ruissellement doit se faire dans un fossé ou noue.

La séance est levée à 20h45.